



CONTRIBUTIONS VERSÉES À UN CANDIDAT À UNE ÉLECTION DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS

- Cette déclaration doit être remplie par chaque agent officiel d'un candidat officiellement nommé à une élection d'un ou plusieurs députés à la Chambre des communes du Canada, à moins que cet agent n'ait quitté son poste avant d'avoir accompli toutes les tâches relatives à cette élection.
- Postez le formulaire dûment rempli à : Direction des organismes de bienfaisance, Agence du revenu du Canada, Ottawa ON K1A 0L5, dans les quatre mois après le jour du scrutin ou, s'il y a lieu, dans les quatre mois de la publication dans la *Gazette du Canada* de l'avis de retrait présumé du bref émis pour la circonscription pour laquelle le candidat a été présenté.
- Si vous êtes l'agent officiel ou le prédécesseur d'un agent officiel, vous devez conserver une copie de chaque reçu signé aux fins de l'impôt sur le revenu. Les reçus s'appliquent aux contributions versées au candidat au cours de la période visée par la déclaration. Vous devez conserver les reçus pendant une période de deux ans qui suit la fin de la dernière année civile au cours de laquelle les dons ont eu lieu, et vous devez faire en sorte qu'ils soient disponibles si nous devons les vérifier au cours de cette période.

Identification

Nom du candidat	Circonscription
Adresse du candidat	
Appartenance politique	
Nom de l'agent officiel	Adresse de l'agent officiel

Période visée par la déclaration

DATE DU SCRUTIN Année Mois Jour 	OU	DATE DE PUBLICATION DU RETRAIT DU BREF Année Mois Jour
Cocher (✓) la bonne case et inscrire la date De : la moins récente des dates suivantes :		
<input type="checkbox"/> celle de la nomination de l'agent officiel du candidat		Année Mois Jour
ou <input type="checkbox"/> celle de la nomination du prédécesseur de l'agent officiel du candidat		Année Mois Jour
À : Un mois après le jour du scrutin		

Contributions reçues

Avant de remplir cette partie, lire la circulaire d'information 75-2R8 de l'Agence du revenu du Canada.

Total des contributions monétaires reçues au cours de la période visée par cette déclaration	(1)	\$
Total du montant admissible des contributions monétaires reçues pour lesquelles des reçus officiels ont été délivrés aux fins de l'impôt sur le revenu	(2)	\$
Différence : Si le montant à (1) est plus élevé que le montant à (2), joindre une conciliation.	(3)	\$

Questions

- Si des reçus de remplacement ont été délivrés pour des reçus abîmés, ou si des reçus ont été par ailleurs annulés, tous les reçus originaux ont-ils été retournés à l'agent enregistré ou à l'agent de circonscription? Oui Non
 Dans la **négative**, préciser : _____

- Si des doubles des reçus ont été délivrés, l'ont-ils été, dans tous les cas, au donateur original? Oui Non
 Dans la **négative**, préciser : _____

Attestation

Je, _____ certifie par les présentes que je n'ai pas délivré de reçus officiels aux fins de l'impôt pour des biens et (ou) des services et que les renseignements donnés dans cette déclaration de renseignements et dans tous les documents ci-joints sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Signature de l'agent officiel	N° de téléphone	Date
-------------------------------	-----------------	------